

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'économie, des finances
et de la relance
139 rue de Bercy
75012 PARIS

PH/FLC/0511.20

Paris, le 12 novembre 2020

Monsieur le Ministre,

Nous souhaiterions attirer votre attention sur une vive préoccupation exprimée par les buralistes.

En juillet dernier, lors de l'examen de la 3ème loi de finances rectificative, un amendement a été adopté divisant par quatre la quantité de tabac autorisée à être ramenée en France depuis un pays tiers ou de l'Union européenne par les particuliers. Le seuil maximal par personne entrant sur notre territoire est donc maintenant d'une cartouche. Il s'agit naturellement d'une bonne démarche pour lutter contre la contrebande de tabac.

Malheureusement, cette disposition n'est absolument pas appliquée. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Un tableau établi par la direction régionale des douanes de la région PACA indique aucune saisie d'achat transfrontalier durant six semaines.

Il y a clairement un problème d'application de cette mesure. Les ressortissants français et les habitants des zones proches des frontières continuent à s'approvisionner de façon importante dans les pays limitrophes, du fait de l'écart conséquent de prix : pour un paquet à plus de 10 euros depuis le 4 novembre, la même marque est vendue à 7 euros en Belgique, 6,4 euros en Allemagne et autour de 5 euros en Italie, au Luxembourg et en Espagne. Sans contrôle, le marché parallèle continue de prospérer entraînant de fait une évasion fiscale massive.

Aussi, nous voudrions savoir les moyens humains et logistiques que vous comptez déployer pour que cette mesure soit appliquée sur le terrain.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Patrick Hetzel
Thibault Bazin
Valérie Bazin-
Malgras
Valérie Beauvais
Sylvie Bouchet-
Bellecourt
Jacques Cattin

Gérard Cherpion
Dino Cinieri
Pierre Cordier
Olivier Dassault
Fabien Di Filippo
Pierre-Henri Dumont
Nicolas Forissier
Annie Genevard

Michel Herbillon
Marc Le Fur
Gérard Menuel
Frédérique Meunier
Bernard Perrut
Didier Quentin
Alain Ramadier
Julien Ravier

Jean-Luc Reitzer
Frédéric Reiss
Martial Saddier
Jean-Marie Sermier
Nathalie Serre
Jean-Louis Thiériot
Arnaud Viala
Michel Vialay